



**Economie** Michael Deformé bénéficie de l'aide de l'Etat pour les loyers des entreprises touchées par la crise. Témoignage. ➤ 17



## Intégration par le parrainage

**Entraide.** L'association ParMi aide les jeunes migrants à s'intégrer grâce à un système de parrainage. Arrivé d'Erythrée en 2014, Yemane est «coaché» par une famille fribourgeoise. Rencontre. ➤ 18

# RÉGIONS

15

LA LIBERTÉ

VENDREDI 22 MAI 2020



Que ce soit à la rue de Lausanne ou au boulevard de Pérolles, dans la capitale cantonale, la météo a poussé quelques Fribourgeois à sortir de chez eux et occuper des places en terrasse. Alain Wicht

Les établissements publics ont rouvert depuis dix jours et les choses reprennent doucement

## Retour timide sur les terrasses

« ANNE REY-MERMET

**Fribourg** » Météo radieuse et long week-end: une combinaison qui a poussé les Fribourgeois hors de chez eux hier. En ce jeudi de l'Ascension, les rues de Fribourg fourmillent de promeneurs en goguette, de gourmands avec des glaces, de cyclistes et autres coureurs. Un temps idéal aussi pour s'arrêter sur la terrasse d'un bistro, prendre un café et quelques couleurs après des mois entre les quatre murs de son logement. Les établissements publics ont rouvert depuis dix jours, et les clients sont au rendez-vous même si la fréquentation reste un peu timide par moments. Il semble qu'avoir une terrasse est un atout à l'heure du déconfinement progressif.

«Les clients n'ont pas l'air de craindre le virus, mais ils semblent quand même plus à l'aise sur la terrasse. Certains soupirent presque d'aise en s'asseyant», sourit Jean-Pascal Graf, patron du Café du Marché. Dans la petite ruelle non loin de la Cathédrale, il a pu agrandir un peu sa terrasse, une possibilité offerte aux établissements disposant d'un espace sur le domaine public dans la capitale cantonale, dans la mesure du possible (lire ci-après).

### Joie et consignes

Sur la terrasse du Tirlibaum, en Basse-Ville, les clients terminent leur repas ou sirotent un verre à l'ombre des parasols. Spray en main, la serveuse désinfecte les tables après les avoir débarrassées. L'atmosphère est estivale, et les convives semblent bien plus ravis qu'inquiets. Un

nonagénaire, tout sourire, saute le patron au passage. Trois promeneuses font une pause-café sur la place du Petit-Saint-Jean. «Nous sommes vraiment contentes de pouvoir ressortir. C'est la première fois que nous retournons au café», se réjouit l'une d'elles. «Pour la vie sociale, c'est important», abonde une autre. «Même si on a un balcon, on est content de pouvoir aller plus loin que ça», sourit la troisième. Enjoués et détendus, les clients n'en oublient pas pour autant les règles de base. «Il faut continuer à respecter les consignes, rester à distance et se laver les mains», rappelle une Fribourgeoise.

### «J'ai moins de monde que d'habitude à la même période»

Hüseyin Tunç

Malgré la météo quasi estivale, les cafetiers n'atteignent pas leurs chiffres habituels. Il a fallu espacer davantage les tables, mais ce n'est pas la seule raison. «Parfois il y a du monde, parfois pas du tout, mais une chose est sûre: j'ai moins de monde que d'habitude à la même période», estime Hüseyin Tunç, qui tient le Café de la Marionnette. L'arrêt des manifestations pèse sur les rentrées des bistrots. Au Café du Marché, le gérant espère que les étals reviendront bientôt à la Grand-Rue les samedis matin, et les chalands avec.

«Je pensais que les choses reprenaient plus rapidement, que les gens auraient envie de beaucoup sortir après toutes ces semaines à la maison. La terrasse marche bien, mais il y

ajoute-t-il. Pour lui, qui réalise une grande partie de son chiffre d'affaires entre mars et septembre, une fermeture de deux mois à cette période est un coup dur.

### Attendre et voir

«Tous les groupes ont annulé leurs réservations. Le festival Les Jean n'a pas pu avoir lieu, et nous avons dû renoncer à nos soirées contes», énumère le patron du Café de la Marionnette. L'arrêt des manifestations pèse sur les rentrées des bistrots. Au Café du Marché, le gérant espère que les étals reviendront bientôt à la Grand-Rue les samedis matin, et les chalands avec.

«Je pensais que les choses reprenaient plus rapidement, que les gens auraient envie de beaucoup sortir après toutes ces semaines à la maison. La terrasse marche bien, mais il y

a tout de même moins de clients qu'avant», note Camelia Petrus, patronne du Five, à la rue de Romont. «Les gens font attention à leurs sous, certains sont au chômage partiel, d'autres ne savent pas trop ce qui les attend, s'ils risquent de perdre leur travail à cause de la crise», constate la tenancière du café-restaurant.

Le retour est certes timide, mais tant les clients que les patrons paraissent satisfaits de pouvoir se retrouver. «Je pense que quand nous pourrons voir les effets de ces premières semaines de déconfinement, les choses devraient aller mieux. Les gens seront plus confiants, si la courbe du nombre de malades ne remonte pas», conclut Jean-Pascal Graf. ➤

PHOTOS [laliberte.ch/photos](http://laliberte.ch/photos)

### DES TERRASSES PLUS VASTES

La commune de Fribourg a décidé de faire un geste en faveur des établissements publics, notamment en exonérant de leur taxe annuelle ceux qui disposent d'une terrasse sur le domaine public. «Nous avons notamment remboursé ceux qui avaient payé leur droit pour l'année. Cela représente un total de 136 000 francs», note Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal, responsable de la police locale, de la mobilité et des sports. D'autres émoluments ont été abandonnés pour cette année, comme les contributions liées aux «réclames mobiles», soit les panneaux installés devant les bars et restaurants, ou celles perçues pour les flippers et autres appareils taxés. Les cafés et restaurants disposant d'une terrasse sur le domaine

public, soit une bonne septantaine d'établissements, ont reçu la visite d'un sergent de ville. «L'idée était de dialoguer avec chaque établissement pour trouver des possibilités réalisables d'étendre leur terrasse sans que cela gêne les voisins», relève Pierre-Olivier Nobs. «L'espace public est une denrée prisée de l'ère post-Covid, entre les files d'attente pour les commerces, les terrasses et les étals de marchés certains jours», ajoute-t-il. Bénéficier de davantage d'espace permet de compenser un peu les pertes liées aux mesures de distanciation sociale. «La responsabilité du directeur de la police locale est que chacun puisse avoir les meilleures conditions-cadres. Le Conseil communal fait de son mieux pour que chacune et chacun puisse relancer son activité économique.» ARM

### TROIS QUESTIONS À FRANÇOIS GENOUD



FRANÇOIS GENOUD  
Préfet de la Veveyse

**L'Organe cantonal de conduite vous a demandé de trouver une solution pour simplifier la procédure d'autorisation pour les terrasses d'établissements publics. Vers quelle solution se dirige-t-on?**

Aucune décision n'a été prise pour l'instant. On imagine une procédure semblable à celle pour l'obtention de la patente K, qui octroie des autorisations pour les manifestations temporaires. Pour l'instant, la procédure pour autoriser une terrasse est compliquée. Elle commence par une demande qui doit être adressée aux communes comme pour un permis de construire, qui est ensuite délivré par la Préfecture. Le tenant doit encore déposer une demande de modification de la

patente en lien avec l'augmentation du nombre de places prévues en terrasse auprès du Service de la police du commerce. L'idée serait de simplifier, afin que la Préfecture devienne l'unique organe d'octroi. L'autorisation pourrait ainsi être délivrée en 5 à 10 jours.

**Comment devrait alors procéder un patron pour être autorisé à exploiter une terrasse?**

Il lui suffirait de déposer un petit dossier avec le nombre de m<sup>2</sup>, un plan, le nombre de tables, ainsi que l'accord du propriétaire du terrain, que ce soit un privé ou une commune.

**La gratuité de cette autorisation est-elle aussi envisagée, comme le demandent deux députés**

**dans une question adressée au gouvernement?**

C'est une question qui reste encore à régler. Mais c'est une possibilité envisagée. Le but est de soulager financièrement les patrons de la branche. Mais, en cas d'autorisation payante, les coûts seraient minimes. Si on garde le parallèle avec la patente K, la facture ne dépasserait pas 100 francs par autorisation. Pour l'instant, pour l'ensemble du projet, j'ai obtenu l'accord de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, de la Police du commerce et de l'Organe cantonal de conduite. Il me reste à consulter mes collègues préfets. La décision finale pourrait tomber dans le courant de la semaine prochaine. ➤ STÉPHANIE BUCHS